

LE DE JEUDI L'ÉLOQUENCE

Règlement du Concours

Article 1. Organismes du concours

VINCI et la Fondation INSA (Institut National des Sciences Appliquées), en partenariat avec Usbek & Rica, organisent la troisième édition du concours d'éloquence sur la thématique "Travail : IA-t-il débat ?" uniquement ouvert aux étudiants des écoles INSA.

L'objectif de ce concours est de favoriser le débat et l'expression de visions divergentes autour d'un sujet majeur pour les jeunes et les entreprises, de valoriser l'éloquence et les sujets de société au sein d'un groupe d'écoles revendiquant une vision humaniste de l'ingénieur, mais aussi de questionner la vision et le sens du travail.

Article 2. Thème

Le thème est : « **Travail : IA-t-il débat ?** ».

Article 3. Dates et lieux

Le concours est ouvert à partir du 9 septembre 2024.

La date limite d'inscription au concours est fixée au 7 ou au 23 octobre 2024, 18h (*les dates de clôture peuvent être différentes entre les écoles*).

Le concours sera clôturé à l'issue de la grande finale, soit le 30 janvier 2025 à minuit.

Les différentes étapes de sélection du concours se dérouleront entre 14h et 15h30 selon le planning suivant :

- Jeudi 7 novembre 2024 - INSA HDF
- Jeudi 14 novembre 2024 – INSA Strasbourg
- Jeudi 21 novembre 2024 – INSA CVL
- Jeudi 28 novembre 2024 – INSA Rennes
- Jeudi 5 décembre 2024 – INSA Rouen
- Jeudi 12 décembre 2024 – INSA Toulouse
- Jeudi 19 décembre 2024 – INSA Lyon

Les 7 écoles INSA désigneront chacune un lauréat à la fin de leurs concours. Le 8e lauréat sera choisi par Usbek & Rica et VINCI une fois les 7 concours achevés.

Les candidats seront informés du sujet qui leur est attribué pour la grande finale une fois les 7 concours en région achevés, soit le 20 décembre 2024. Seuls les lauréats régionaux devront préparer leur plaidoirie de finale, et ce entre la fin de leur concours et le 30 janvier 2025. Un échange personnalisé d'une heure entre chaque finaliste et un journaliste d'Usbek & Rica sera organisé avant la finale.

La grande finale se déroulera le jeudi 30 janvier 2025 à 14h dans les locaux du groupe VINCI (les frais de déplacement des lauréats et de leur référent INSA seront alors pris en charge).

Article 4. Déroulé du concours

Déroulé du concours dans les écoles INSA

Introduction (10')

- Mot d'introduction des organisateurs de l'événement
- Explication du format et de l'ordre du jour par le maître de cérémonie

Débat #1 (20')

- Problématisation par le maître de cérémonie
- Présentation des débatteurs
- Intervention 1 (5')
- Intervention 2 (5')
- Vote du public (via une application) et du jury (via les fiches de notation) pour nommer le lauréat de chaque débat
- Annonce du résultat par le maître de cérémonie

Les quatre débats suivent ce même déroulé (soit un principe de 8 étudiants volontaires lors de chaque concours d'éloquence en local)

Conclusion (10')

- Récapitulatif commenté des votes de l'assemblée
- Choix du débatteur qui participera à la Grande Finale, par le jury (parmi les 4 lauréats)
- Remerciement et mot de la fin

Déroulé de la Grande Finale

Les lauréats issus des sessions organisées en région se retrouveront au siège social du groupe VINCI pour l'affrontement final au cours de la Grande Finale du concours d'éloquence le jeudi 30 janvier 2025. L'événement suit le déroulé des concours dans les écoles INSA, il sera cependant ponctué d'interventions et de prises de paroles d' alumni et d'experts invités. Pour que chaque école puisse suivre les débats de son champion, les débats de la finale pourront être retransmis en direct dans l'ensemble des écoles INSA.

Article 5. Participation et Participants

La participation au concours est gratuite. Le concours est uniquement ouvert aux étudiants des INSA, sur la base du volontariat.

Les participants sont appelés à rédiger, en équipe ou seuls, une plaidoirie développant un positionnement affirmatif ou négatif, sur une question autour de la place de l'IA dans le travail.

Quatre sujets seront débattus lors des concours dans les écoles INSA. Un tirage au sort distribue les sujets aux participants ainsi que leur positionnement. Chaque sujet est confié à deux étudiants. Il y aura donc au maximum huit participants par école.

Les participants seront évalués sur la qualité de leur analyse des enjeux du sujet, leur argumentation, leur énonciation orale, leur capacité à capter leur audience et à faire passer leur message. La mise en scène du débat restera sobre - les participants présenteront leur plaidoirie au pupitre, de façon à mettre en valeur leur parole et leur argumentation.

Les candidatures sont individuelles mais nous suggérons une préparation en équipe, pouvant impliquer également le soutien des professeurs de communication ou d'associations locales.

Sont exclus du concours les référents des établissements et le comité d'organisation.

Article 6. Inscription

Pour s'inscrire au concours, chaque participant doit envoyer un mail au référent de son école.

Les mails des référents de chaque INSA peuvent être trouvés sur <https://fondation.groupe-insa.fr/jeudi-eloquence>

Le mail d'inscription vaut l'engagement de chaque participant. Il comprend le formulaire d'inscription (ci-dessous), dûment rempli, signé. Sur ce formulaire sont clairement précisés :

- Le nom de l'étudiant débateur
- Le mail et numéro de téléphone de l'étudiant débateur
- La photo de l'étudiant débateur
- Le nom de l'établissement
- La mention manuscrite « règlement lu et approuvé »

La limite du nombre de participants est fixée à huit étudiants par école.

Dans le cas où plus de huit étudiants se sont inscrits au concours, les organisateurs se réservent le droit de tirer au sort les huit participants ou de sélectionner les 8 participants finaux par le biais d'une présélection de leur choix.

Dans le cas où moins de huit étudiants se sont inscrits au concours, les organisateurs maintiendront le déroulement du concours dans l'INSA concerné. Un minimum d'inscription est fixé à deux participants.

Les participants acceptent par avance de mentionner leurs nom et prénom lors de leur inscription. Les noms pourront être mentionnés dans les différentes publications et sur les sites et les réseaux sociaux de la Fondation INSA, du groupe VINCI ou d'Usbek & Rica.

Les participants acceptent d'envoyer leur photo au moment de leur inscription au concours. Les participants seront également filmés lors des 7 concours et de la grande finale. Les droits d'utilisation et droits à l'image sont régulés par le document d'autorisation de droit à l'image qui est à remplir lors de l'inscription.

Si les termes et conditions de ce présent règlement ne sont pas respectés, le candidat sera disqualifié.

Article 7. Plaidoiries

Les participants ne peuvent présenter qu'une seule plaidoirie et donc répondre qu'à un seul sujet. Les plaidoiries ne devront pas dépasser 5 minutes.

Chaque participant s'engage à présenter une plaidoirie inédite. La plaidoirie présentée ne devra jamais avoir été publiée ou présentée dans d'autres concours.

Le recours à une intelligence artificielle telle Chat GPT (Open AI) est strictement proscrit. Tout manquement au principe d'honnêteté intellectuelle sera sanctionné et entraînera une disqualification du participant. En cas de soupçon, la plaidoirie pourra être réclamée par les organisateurs et transmise au filtre de la même intelligence artificielle.

Article 8. Le public et le jury

Les décisions du jury sont sans appel. Il n'a pas, en outre, à justifier de ses décisions auprès des participants.

Public et jury de concours dans les écoles INSA

L'auditoire de chaque concours en région est constitué du public et d'un jury. Le choix du vainqueur de chaque duo sera fait par le public et le jury sur une note de 200 (100 par le public et 100 par le jury). Le vote du public sera fait par le biais du site SLIDO et désignera le vainqueur de chaque débat. Le résultat de ce vote sera traduit par une note sur 100 pour chaque participant du duo. Le jury répartira 100 points entre les candidats d'un même duo. Le choix final sera donc le candidat qui a la meilleure note sur 200. En cas d'égalité, le choix du jury aura priorité sur celui de la salle. La seconde étape de sélection - le choix parmi les quatre lauréats des duos sera toujours fait uniquement par le jury.

Chaque école INSA aura son propre jury. Celui-ci sera composé de 5 personnes (professeurs, alumni, professionnels de l'éloquence, partenaires...) et dirigé par un président d'honneur. Il sera identifié par les représentants de l'école organisant le concours.

Public et jury de la Grande Finale

L'auditoire de la finale est constitué du public et d'un jury. Comme pour les concours en région, le public et le jury choisissent le vainqueur de chaque duo. Ce choix se fait sur une note de 200 (100 par le public et 100 par le jury). Le vote du public sera fait par le biais du site SLIDO et désignera le vainqueur de chaque débat. Le résultat de ce vote sera traduit par une note sur 100 pour chaque participant du duo. Le jury répartira 100 points entre les candidats d'un même duo. Le choix final sera donc le candidat qui a la meilleure note sur 200. En cas d'égalité, le choix du jury aura priorité sur celui de la salle. Le jury est toujours le seul responsable de la seconde étape de sélection : le choix du lauréat du Grand Prix cité dans l'article 9, qu'il choisit parmi les quatre vainqueurs des duos.

Le jury de la finale est composé de 3 personnes (personnalités des équipes organisatrices, experts invités...) et dirigé par un président d'honneur. Les membres du jury sont identifiés par les équipes de VINCI et d'Usbek & Rica.

Article 9. Prix et récompenses

À l'issue de chaque concours dans les écoles, le jury choisira le lauréat de chaque école parmi les 4 gagnants de chaque duo. Il peut décerner un prix coup de cœur s'il le souhaite parmi les 8 candidats de l'école. En parallèle, chaque école est libre d'intégrer également **un prix du public OU un prix des Cordées** remis par le public au complet ou uniquement par les Cordées selon les besoins/envies de chacun. Attention, il n'est pas possible de cumuler un prix du public ET un prix des Cordées

A l'issue de la Grande finale, le jury décernera un Grand Prix au lauréat. Les trois autres candidats ayant été sélectionnés par le public et le jury recevront le Micro d'Argent.

Les résultats pourront être rendus publics dans différentes publications et sur les sites et les réseaux sociaux de la fondation INSA, du groupe VINCI ou d'Usbek & Rica.

Article 10. Propriété des plaidoiries

Tous les participants jouissent de plein droit de l'exploitation des plaidoiries qu'ils ont rédigées dans le cadre du concours, conformément au code de la propriété intellectuelle. Ils autorisent toutefois la fondation INSA, le groupe VINCI et le media Usbek & Rica à utiliser des images de leur intervention et des extraits de leur plaidoirie à titre gratuit pour toutes publications, à l'exclusion de toutes utilisations commerciales.

Les candidats primés acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif, telle que la diffusion publique sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif.

Les plaidoiries seront toujours utilisées par les organisateurs avec la mention du nom de l'auteur ou sous le nom de l'équipe indiqué sur le formulaire d'inscription. En aucun cas il ne sera versé de droits d'auteur aux participants.

Article 11. Application du Règlement

La participation à ce concours implique de la part de chaque participant l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de déroulement du concours.

Le présent règlement peut être demandé pendant toute la durée du concours aux représentants de chaque école.